



UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE
Le Conseil des Collectivités Territoriales



Comité européen
des régions



5^{ème} SOMMET AFRIQUE- UNION
EUROPERENNE
Abidjan du 27 au 29 novembre 2017

Conférence UEMOA :
Décentralisation financière et coopération transfrontalière face aux défis du
développement durable, des migrations et de l'emploi des jeunes dans l'espace
UEMOA
Grand-Bassam, 24 du 27 novembre 2017

COMMUNIQUE FINAL

Le 5^{ème} sommet Afrique –Union Européenne se tiendra pour la première fois en Afrique subsaharienne à Abidjan du 29 au 30 novembre 2017. Ce sommet est l'occasion pour les dirigeants africains et européens d'échanger sur les principaux défis actuels de l'Afrique subsaharienne tels que les migrations alimentées par les inégalités spatiales et la pauvreté, la criminalité transfrontalière et le terrorisme afin d'adopter des principes permettant d'intégrer ces enjeux dans les priorités des partenariats Afrique-UE.

Dans le but de mobiliser des financements pour la réalisation de projets identifiés à travers les Schémas d'Aménagement Transfrontaliers Intégrés, l'UEMOA a organisé du 24 au 27 novembre 2017 à Grand-Bassam, une Conférence en marge du Sommet Afrique –Union Européenne en deux sessions (une session technique et une session politique).

Ont pris part à cette Conférence, des Ministres en charge de la Décentralisation et de l'Aménagement du territoire, des élus locaux (Maires, Présidents de Départements et de Régions), membres du Conseil des Collectivités Territoriales de l'UEMOA, des associations d'élus locaux, des partenaires techniques et financiers, des représentants d'institutions nationales, régionales, africaines et internationales, de la société civile et de la diaspora de l'espace UEMOA résidant en Europe.

L'ordre du jour a porté sur deux (02) principaux points :

- la décentralisation financière et le financement du développement territorial ;
- la mise en œuvre de projets territoriaux prioritaires identifiés dans les zones transfrontalières notamment dans le domaine des infrastructures marchandes et du désenclavement, de l'agriculture et des aménagements agro-pastoraux, du développement social et de l'environnement.

Un accent particulier a été fait sur la dialectique « migration-développement » avec la plus-value de la contribution de la diaspora pour impulser une dynamique de développement économique local.

La Commission de l'UEMOA souhaiterait présenter les conclusions et recommandations de la rencontre au Président de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA en vue de leur prise en compte dans l'agenda du 5^e Sommet Afrique – Union Européenne, prévue les 29 et 30 novembre 2017 à Abidjan.



UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE
Le Conseil des Collectivités Territoriales



Comité européen
des régions



5^{ème} SOMMET AFRIQUE- UNION
EUROPERENNE
Abidjan du 27 au 29 novembre 2017

Les principales conclusions de la conférence sont :

- L'adoption du cadre stratégique de la décentralisation financière ;
- L'intégration des Schémas d'aménagement transfrontaliers intégrés (SATI) dans l'approche territoriale de l'UEMOA en matière d'intégration et de développement ;
- La validation des projets prioritaires identifiés dans les espaces transfrontaliers de l'UEMOA comme une réponse des collectivités territoriales face aux défis du développement durable, de la migration et de l'emploi des jeunes.

Les principales recommandations sont :

- Engager un dialogue constructif entre les collectivités territoriales de l'UEMOA et celles de l'UE ;
- Soumettre les projets prioritaires identifiés à la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement ;
- Renforcer les capacités techniques, matérielles et financières des associations faitières de collectivités territoriales ;
- Mettre en place des plateformes entre acteurs pour soutenir la réflexion et capitaliser les expériences sur la coopération transfrontalière ;
- Elargir les SATI aux autres espaces transfrontaliers de l'UEMOA ;
- Renforcer les capacités des acteurs locaux en matière de maîtrise d'ouvrage ;
- Mettre en place un cadre de concertation communautaire entre les structures en charge de l'aménagement du territoire, de la décentralisation et de la gestion des frontières ;
- Appuyer les Etats pour l'élaboration des schémas d'aménagement du territoire ;
- Assurer le dialogue, la coordination et le suivi des interventions des PTF ;
- Promouvoir et accompagner la mise en œuvre des projets transfrontaliers ;
- Assurer la synergie et la complémentarité entre les interventions.

Fait à Grand Bassam le 27 novembre 2017

Le président du Conseil des Ministres de l'UEMOA

**Dr. Yaya Abdoul KANE, Ministre de la Gouvernance Territoriale, du
Développement et de l'Aménagement du Territoire du Sénégal**